

FICHE-ACTION	
Intitulé de l'action	FA 14 - Coordonner l'intervention des acteurs dans le cadre des situations de mal logement par la formalisation d'un protocole social
Axe stratégique	4 - Développer des habitats favorables à la santé
Objectif opérationnel	1 - Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique
Porteur de l'Action	OPAH Haute-Gironde
Public cible	Ensemble des acteurs de la Haute-Gironde, notamment techniciens et élus Administrés en situation de mal logement
Partenaires associés	Préfecture, DDTM, ARS, ADIL, ANAH, CAF, MSA, GIP FSL, SOLIHA, Département 33 (MDSI, SLIME, Habitat), communautés de communes, associations locales d'accompagnement
Constats (Données et enjeux locaux)	
- Un territoire qui accueille, notamment au nord, de nombreux foyers touchés par une vulnérabilité énergétique (entre 20-25% des ménages) - Des résidences principales anciennes avec 80% du parc de logements de plus de 15 ans et une part importante construite avant les 1ères normes énergétiques - La mise en location de logements privés aux qualités techniques et énergétiques peu satisfaisantes - 13% du parc privé est reconnu comme potentiellement indigne - Plusieurs centre-bourgs de la façade estuarienne (St Ciers sur Gironde, Blaye, Bourg sur Gironde) sont touchés par cette dégradation du bâti avec des taux de vacance élevés. - Des élus de proximité et acteurs du domicile (SAAD, travailleurs sociaux, IDE...) font remonter de plus en plus de situations de mal logement, ayant un impact sérieux sur la santé de leurs occupants et sur leur capacité à rester dans les lieux - Une difficulté à qualifier les désordres et une méconnaissance des ressources d'accompagnement existantes, avec des délais de traitement parfois inadaptes. - Le développement de démarches d'analyse collective des situations (PDLHImI33/SLIME) à décliner localement et la capitalisation d'approches spécifiques (guide Syndrome de Diogène en cours) - L'existence du dispositif OPAH depuis plusieurs années et plus récemment création de la plateforme ICARE avec une réelle dynamique de travail partenarial.	
Objectifs de l'action	
- Structurer le partenariat de repérage et prise en charge des situations d'habitat indigne - Apporter une expertise (technique, juridique, social) dans le diagnostic des situations et les réponses à proposer - Informer et sensibiliser les acteurs du territoire - Assurer une veille sur les situations de mal logement = observatoire	
Descriptif de l'action	
- Organiser la signature d'une convention d'engagement pour chaque partenaire = protocole social - Animer des réunions du protocole social et de la dynamique partenariale en articulant Protocole social/PDLHImI33/SLIME	

- Identifier les référents de la lutte contre l'habitat indigne (technique et social) sur le territoire
- Elaborer un guide simplifié des ressources du territoire : cadre juridique, repérage des situations, orientations partenaires, réponses d'amélioration de l'habitat (OPAH, Plateforme ICARE...), accompagnement autres (permis de louer, associations...)
- Répéter le cycle de formation en lien avec le PDLHI
- Réaliser des outils de communication sur le dispositif à destination des acteurs impliqués et du grand public

Localisation	Calendrier
Haute Gironde	2019-2023
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
Mobilisation des dispositifs existants (PDLHIml33, SLIME, OPAH, ICARE) Mise à disposition des agents référents de chaque partenaire	Signature du protocole social par l'ensemble des partenaires Remontée des situations de mal logement par les élus, acteurs sociaux et intervenant au domicile Renforcement des équipes référentes au sein des communautés de communes
Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Meilleure connaissance du réseau d'acteurs localement Déclinaison territoriale du PDLHIml33 Amélioration du repérage des situations de mal logement Accroissement des réponses apportées pour sortir des situations de mal logement Diminution des situations de mal logement sur le territoire, notamment au nord et le long de la façade estuarienne	Nombre de réunions du comité de suivi et participation des partenaires Nombre et contenu (typologie des situations) de fiches de repérage remontées au comité de suivi Nombre de réorientations vers d'autres dispositifs existants Nombre d'accompagnement social et d'interventions techniques réalisées Nombre et profil des personnes formées Quantité d'outils de communication diffusée